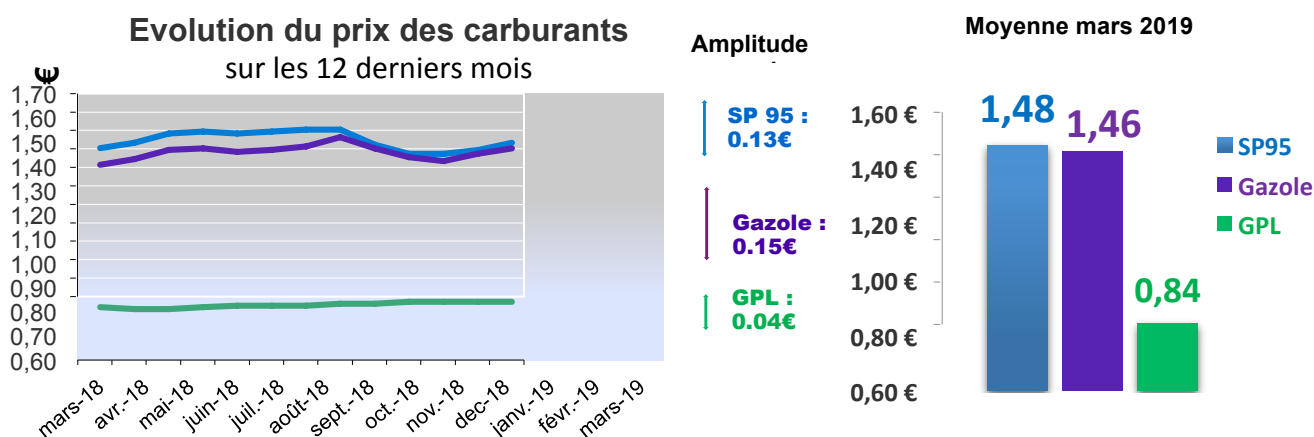


Baromètre GPL – Mars 2019

0,84 € le litre / prix moyen à la pompe

**Equiper son véhicule au GPL =
une solution plus propre et économique**

En mars 2019, le GPL maintient son bas prix au litre avec une différence moyenne de **0,64 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de **0,62 €** par rapport au Gazole.



Source du prix au litre des carburants en euros : www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Equiper son véhicule essence au GPL pour moins polluer et réduire son budget carburant

En complément des modèles proposés par les constructeurs, il est possible de rouler au GPL en équipant un véhicule essence neuf ou d'occasion.

Quasiment tous les véhicules essence en bon état de fonctionnement peuvent être équipés au GPL. L'équipement au GPL est un savoir-faire et une technologie matures et maîtrisés, encadrés par la réglementation européenne et française. La réglementation et l'expertise des professionnels garantissent un niveau de sécurité optimum au véhicule ainsi équipé et la performance des installations, notamment en termes d'émissions.

Un réseau d'installateurs spécialisés répartis sur tout le territoire assure l'équipement et l'entretien.

Une fois le véhicule équipé, un simple commutateur, intégré au tableau de bord permet tout en roulant, de passer d'un carburant à l'autre.



Tous les véhicules GPL sont classés Crit'air 1

Tous les véhicules GPL sont classés Crit'air 1 quelque soit l'année d'immatriculation, en raison de leurs caractéristiques environnementales et sanitaires.

L'équipement d'un véhicule essence au GPL permet d'abaisser les émissions de polluants du parc existant et de réduire le coût d'usage de ces véhicules à un niveau inférieur à celui des carburants conventionnels.

C'est également une solution pour les Français qui doivent se déplacer en voiture, de continuer à rouler en polluant moins sans changer de voiture. Cela leur permet également de réduire leur budget auto et de favoriser la mobilité durable.

Liste des installateurs GPL :

<https://www.cfbp.fr/les-usages/carburant-gpl/equiper-vehicule-essence/>

A propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.vehicule-gpl.fr



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)
